

SYNTHÈSE DES DÉBATS DU COMITÉ DE PILOTAGE

03 octobre 2022



Ordre du jour :

- I. Tour d'actualité
- II. Point sur le budget global
- III. Quelle place pour les élues minoritaires dans l'équipe municipale ?
- IV. Etat des lieux concernant l'accueil de la famille d'exilé.es
- V. AAP Transitions : bilan et projection
- VI. Contrainte économique et impacts sur notre politique enfance-jeunesse
- VII. Explosion des tarifs de l'énergie : quelle politique pour la collectivité ?

Présent.es :

- Soizic Duchet
- Sakina Guillet
- Delphine Hinry
- Maryline Lair
- Paulo Le Troquer
- Hélène Lebrun
- Antinéa Leclerc
- Brigitte Marot
- Pierre Redou
- Nicolas Texier
- Christophe Thomas
- Pierre Victoire

I. Tour d'actualité : Commissions et Ateliers Citoyens

Rapporteuses : Toutes les commissions

Nature des débats : Information

Échanges :

- Commission Urbanisme

Beaucoup de choses en ce moment. Les **inondations de juin** sont au cœur de nos préoccupations avec des devis en cours pour le curage et l'hydrocurage de certains points sensibles répertoriés.

Le chantier de la **route de la Sourçais** est terminé.

Le système d'organisation et de **remise de clefs** est en cours de modification car on ne peut pas continuer comme cela. Certaines clefs ne sont pas identifiées, d'autres sont manquantes...

Le début de l'**embellissement des pourtours de l'église** aura lieu à l'automne, la partie côté mairie sera concernée cette année, les autres parties seront réalisées ultérieurement.

Le **début des travaux à Baranoux** aura lieu en janvier / février. Un préfabriqué sera mis à disposition de la SCIC pour permettre la continuité de l'épicerie. Il devrait être positionné sur la partie enherbée jouxtant le parking.

Les **travaux de peinture** sur les menuiseries des bâtiments communaux touchent à leur fin.

- Commission Enfance- Jeunesse

Le prestataire de la **restauration scolaire** a changé depuis le 03 octobre (*Convivio*, <https://www.convivio.fr/>). Les enfants sont contents, par contre il y a trop de barquettes plastiques à notre goût et ce point de vigilance avait été soulevé lors de l'entretien avec le prestataire qui s'était voulu rassurant à ce sujet. Nous lui ferons de nouveau part de notre volonté de limiter les matériaux plastiques à usage unique.

Le service enfance-jeunesse et la médiathèque ont mis en place des **ateliers autour de la parentalité** pour les mois à venir.

Depuis la rentrée, il y a beaucoup de d'**arrêts de travail** et cela altère la qualité de nos services et les conditions de travail des agents présent.es.

- *Commission Attractivité – Environnement*

Fresque du Climat pour les élu.es / agent le 12 octobre. Pour information, il y a actuellement trois agents et quatre élu.es d'inscrit.es.

- *Commission Lien social et culturel*

Le **fonctionnement** et interaction avec les agents ont été revus.

Un groupe de musique sera en **résidence** prochainement sur la commune.

Beaucoup d'activités prévues en octobre (voir Feuille mensuelle d'octobre).

- *Commission Finance – Affaires générales*

Le **diagnostic du CDG35** et sa remise en présence des élu.es et agents s'est bien déroulée, elle a permis de mesurer les actions passées, en cours et à venir par la municipalité.

- *Commission Communication*

Nous avons été contactés par une habitante qui souhaite réaliser des **portraits** d'autres habitant.es de Saint-Senoux en podcast et les mettre à disposition de la collectivité. Cela pourrait mettre en valeur la diversité de la population.

- *Atelier Citoyen – Budget participatif*

Les deux parcours d'orientation ont été posés par le prestataire. Malheureusement, certaines bornes ne l'ont pas été aux endroits souhaités et des fautes d'orthographe / oublis ont été relevés sur la borne de départ. Le prestataire a donc été contacté et il nous a garanti qu'il repasserait rapidement sur la commune pour modifier ce qui doit l'être. Les cartes (matérialisées et dématérialisées) n'ont pas encore été mises à disposition des usagers.

Une fois ses deux points réglés, une inauguration dont les modalités restent à définir aura lieu. Le paiement du prestataire n'a pas encore été effectué et ne le sera qu'une fois les travaux correctifs réalisés.

- *Atelier Citoyen – Politique culturelle*

Cet atelier est en pause, sa pertinence sera interrogée en commission Lien social et culturel très rapidement.

- *Atelier Citoyen – Participation citoyenne*

Une rencontre avec les habitant.es du Clos de la Grée et de Cambrée, sur le modèle de celle réalisée en juin à Bruzon, aura lieu en octobre.

La réunion de Bruzon a permis de mettre en exergue les problèmes de trafics routiers et d'évacuation des eaux pluviales. La commission Urbanisme travaille actuellement sur un plan d'intervention à Bruzon qui sera communiqué aux habitant.es concerné.es par courrier. Nous pourrions pour cela nous appuyer sur les données collectées par le radar pédagogique.

- *Atelier Citoyen – Aménagements des cours d'école*

Une réunion a eu lieu sur place le vendredi 30 septembre en présence d'élus.es et du responsable de l'atelier des Services techniques, notamment pour définir les travaux qu'il était possible de réaliser en interne.

Pour les maternelles, la plantation d'une haie bocagère et de deux arbres à l'extérieur de la cour a été validée, ainsi que la suppression du grillage intérieur entre leur bâtiment et le restaurant scolaire. Le portail devra au préalable être déplacé par un prestataire pour sécuriser l'escalier attenant.

Pour les primaires, un muret de soutènement sera mis en place dans la cour le long de la partie condamnée aux élèves actuellement. Un décaissage de la mauvaise terre présente à cet endroit est prévue, ainsi que la plantation d'une haie le long du grillage, côté intérieur cette fois-ci (il ne semble pas y avoir de canalisations ou réseaux passant sous terre).

Les plantations d'arbres et de haies bocagères seront l'occasion de chantiers participatifs adressés aux parents et aux enfants.

Des malles pédagogiques et une table de ping-pong en dur arriveront prochainement dans les cours.

- *Atelier Citoyen – Jardin collectif*

L'espace mis auparavant à disposition des habitant.es près du parking des Queniaio a été réhabilité par le collectif (pose de bacs et plantations). C'est un premier pas, une sorte de showroom. Il y a quelques enjeux de pouvoir et des soucis de communication qui peuvent polluer les débats mais dans l'ensemble cela avance dans le bon sens.

II. Point sur le budget global

Rapporteuse : Maryline Lair

Nature des débats : Information

Échanges : Nous avons eu une rencontre avec le nouveau conseiller aux décideurs locaux ce matin 03 octobre (<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/le-conseiller-aux-decideurs-locaux#:~:text=Qui%20est%20le%20CDL%20%3F,leurs%20besoins%20sur%20diff%C3%A9rents%20sujets>).

Comme dans n'importe quel budget global, nous avons un budget de fonctionnement et un autre d'investissement, tous les deux travaillés conjointement, le second dépendant grandement du premier.

Aujourd'hui, nous faisons face à une équation complexe, à savoir que les produits (entrées d'argent : dotations de l'état et recettes des impôts principalement) de fonctionnement sont en baisse alors qu'en face, on note une hausse des dépenses de fonctionnement (reprise en régie de certains services et hausse des prix de l'énergie). Notre budget de fonctionnement est donc fragilisé, ce qui se répercute sur nos capacités d'investissement, celles-ci étant financées en partie par nos excédents de fonctionnement.

En 2022, il est fort probable que l'on ne dégagera aucun excédent de fonctionnement. Nos capacités d'investissement seront faibles en 2023 même s'il existe la possibilité de faire des emprunts sans plonger la municipalité dans le rouge. Seulement, nous devons faire face à la réalité du moment : les banques prêtent peu et à des taux variables...

Le constat est limpide. Nous n'aurons pas les moyens de nos ambitions en 2023, il nous faudra économiser près de 200 000 euros sur le budget de fonctionnement 2023 afin de repartir de l'avant et dégager des capacités d'autofinancement qui nous serviront à investir en 2024.

Notre programme établi à l'hiver 2019/2020 et certains projets qu'il contenait sont compromis par cette conjoncture globale défavorable : crise sanitaire, crise économique, conséquences globales de l'invasion russe en Ukraine, inflation des matériaux et de l'énergie, baisse des dotations de l'Etat vers les collectivités locales...

Pour illustrer ce que cela représente, la facture d'électricité de la municipalité sera proche de 90 000 euros en 2022 contre 70 000 euros en 2021 et environ 50 000 euros en 2020 ou 2019.

Quoiqu'il en soit, il convient de trouver des solutions. L'une d'elle sera d'analyser nos dépenses ligne par ligne et de faire des choix de réduction de budget. La mutualisation de l'usage des bâtiments communaux est une piste à approfondir, tout comme la mutualisation de certains services avec d'autres petites communes similaires à la nôtre et faisant face aux mêmes défis.

Relevé de décision : Analyse ligne par ligne de notre budget de fonctionnement pour dégager des économies notamment en énergie.

Mise en place de deux groupes de travail :

- Economie d'énergie (Sakina, Maryline, Brigitte, Hélène, Delphine, Antinéa, Pierre V.). Réunion le 19 octobre.
- Analyse du budget (commission Finances / Affaires générales et qui veut). Réunion le 14 octobre.

Nécessité d'une réunion entre élu.es pour définir nos priorités politiques.

Une fois que cela sera fait, il y aura une réunion publique.

III. Quelle place pour les élus minoritaires dans l'équipe municipale ?

Rapporteuses : Brigitte Marot, Antinéa Leclerc

Nature des débats : Co-construction

Échanges : AL : Nadège Gambaretti a décidé de ne participer qu'aux débats que du CCAS. Les commissions sont ouvertes à tout.es les élu.es, minoritaires ou non. Intégrer une nouvelle personne dans une commission doit être notifié en préfecture, ce n'est qu'une formalité administrative.

BM : il était nécessaire d'avoir de la visibilité sur les projets afin de choisir quelle(s) commission(s) intégrer.

Relevé de décision : Brigitte fera part de son choix dans la semaine.

IV. Etat des lieux concernant l'accueil de la famille d'exilé.es

Rapporteur : Christophe Thomas

Nature des débats : Information, co-décision

Echanges : Un collectif d'une petite dizaine d'habitant.es de Saint-Senoux et d'ailleurs soutien la famille au quotidien, que ce soit pour certains déplacements, des formalités administratives ou scolaires, la recherche d'équipements et de vêtements... Des cours de français pour les parents et du soutien scolaire pour les enfants seront prochainement mis en place. Les difficultés de communication et de compréhension avec les parents sont sans doute le défi numéro un auquel nous faisons face.

Trois des enfants sont scolarisé.es aux Korrigans et malgré quelques difficultés ici et là ainsi qu'un faible niveau scolaire, cela se déroule bien dans l'ensemble, elles et il ont bien été accueilli.es par les autres élèves et les équipes pédagogiques. Pour les deux plus grands, ils vont au collège de Guipry-Messac, cela se passe relativement bien aussi, ils sont contents d'y aller et se font des ami.es. Là encore, le niveau scolaire n'est pas terrible mais nous pouvons compter sur l'aide d'une professeure de français langue étrangère (FLE, à destination des étrangers non-francophones) qui leur dispense une heure de cours par semaine.

La famille sera par ailleurs autonome dans les prochains jours pour de petits déplacements, la voiture est assurée et il ne manque plus que le contrôle technique qui est en cours.

Une aide sollicitée auprès du Département pour l'accueil de la famille a été accordée. Celle-ci s'élève à 1000 euros et servira à couvrir les coûts engendrés par la consommation en eau et en électricité. Comme elle ne pourra pas couvrir l'ensemble de ces dépenses, il est rappelé aux élu.es qu'elles et ils se sont engagé.es précédemment à allouer une partie de leurs indemnités au cas où l'aide du Département et les dons éventuels récoltés seraient insuffisants pour régler les factures d'eau et d'électricité. La famille sera d'ailleurs très rapidement sensibilisée sur la sobriété énergétique, comme tout le monde sur la commune.

Enfin, le collectif sollicite la prise en charge par la municipalité de l'ouverture de la ligne téléphonique, nécessaire préalable à l'installation d'une box TV / Internet (dont l'abonnement sera pris en charge par le collectif et les dons qu'il reçoit, que ce soit directement ou via le CCAS). La télévision et Internet sont des leviers d'intégration non-négligeables. Ils permettent de se familiariser avec la langue française tout en atténuant le sentiment d'isolement relatif que la famille peut ressentir par moment (bien qu'elle reçoit des ami.es et inversement). L'association *Un Toit Un Droit*, qui est le bailleur officiel de la famille, devrait selon les textes de loi prendre en charge cette ouverture de ligne téléphonique évaluée à 120 euros. Cependant, elle n'a pas l'habitude d'ouvrir en son nom.

Les élu.es sont sollicité.es pour savoir si la municipalité peut prendre en charge cette ouverture.

Relevé de décision : Les élu.es sont favorables à la prise en charge par la municipalité de l'ouverture de la ligne.

Néanmoins, un point de vigilance est soulevé sur l'articulation administrative à trouver entre l'association et la municipalité quant à cette ouverture, ce dont se chargera Marion qui est le lien entre le collectif et la municipalité.

V. AAP Transitions : bilan et projection

Rapporteuse : Maryline Lair

Nature des débats : Information

Échanges : Une réunion de pré-bilan a eu lieu le 03 octobre. Nos dépenses sur cet appel à projet sont prises en charge, quasiment en totalité. Nous avons retenus comme thème les déchets, l'alimentation, l'eau et l'énergie.

Les actions mises en place sont de deux ordres :

- Actions de sensibilisation
- Actions de mobilisation, concrètes, à travers des ateliers

Reste à faire : alimentation et énergie.

Fréquentation très aléatoire des ateliers et des actions avec une participation globalement assez faible. Notre posture d'élus, à l'initiative de cet AAP (appel à projet), ne nous a peut-être pas aidés, cela aurait été sans doute différent avec une association à la baguette. Certains ateliers ont été trop « descendants » et ne mobilisent pas, il n'y a pas suffisamment d'espace pour permettre l'émergence venant des habitants.

Nous avons peut-être été trop timorés dans notre manière de communiquer, il y a des carences en communication autour de cet AAP qui manifestement ne parle pas vraiment aux habitants. Ce déficit en communication ne fait pas l'unanimité parmi les élus présents, au contraire du faible intérêt de la population.

La classe de CM1/CM2 va produire quatre scénettes sur le thème de l'énergie dans le cadre de l'AAP.

Relevé de décision : Fin des ateliers composts et déchets.

Poursuite de l'AAP sur les thèmes de l'alimentation et de l'énergie.

VI. Contrainte économique et impacts sur notre politique enfance-jeunesse

Rapporteur : Pierre Redou

Nature des débats : Co-construction

Échanges : Voir point II de l'ordre du jour.

Comment faire avec une réalité de terrain où la masse salariale paraît incompressible, avec des arrêts de travail assez récurrents que le protocole de

remplacement actuellement en cours de rédaction ne permet pas de combler quand il y a plusieurs absences simultanées. Ces absences nous coûtent très cher dans la mesure où l'on paye quasiment deux fois : une partie mineure du salaire de la personne en arrêt est prise en charge par l'Assurance Maladie tandis que la mairie prend en charge la majeure partie du salaire tout en payant le ou la remplaçant.e...

Les effectifs, très rarement au complet sur une semaine entière, sont déjà très sollicités, il y a une charge de travail énorme qui pèse sur les agents de l'enfance-jeunesse (un agent pour trente enfants sur les temps périscolaires et méridiennes).

Il est difficile de conjuguer réalité économique et un service de qualité alors que l'enfance-jeunesse est l'un de nos premiers postes de dépense.

Il y a la réalité des chiffres mais aussi notre volonté politique et nos priorités.

Relevé de décision : Bilan financier des retours en régie de l'ALSH et de l'Espace Jeunes, mise en perspective avec le budget et projection.

Réunion entre les commissions Enfance-Jeunesse et Finances-Affaires générales.

Achever le protocole de remplacement des agents.

VII. Explosion des tarifs de l'énergie : quelle politique pour la collectivité ?

Rapporteuse : Brigitte Marot

Nature des débats : Co-construction

Échanges : Voir point II de l'ordre du jour.

Relevé de décision : Mise en place d'un groupe de travail spécifique sur la sobriété énergétique afin de trouver des parades à cette hausse importantes des prix de l'énergie. Première réunion le 19 octobre.